

7122 – Budget supplémentaire – Délibéré
avec document budgétaire

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Gienneses, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 33

VOTANTS : 36

Etaient présents :

Mme Perron, M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, M. Nicolas (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Crozat, M. Damon, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, Mme Riby, M. Rougeron (Gien), M. Pressoir (Langesse), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux), M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros, M. Prieur, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

Etaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon à M. Cammal
M. Greuin à Mme de Metz
Mme Poirier à M. Boucher

Etaient absents excusés :

Mme de Crémiers,
M. Fromentin,
M. Fagart,

Etaient absentes :

Mme Quaix,
Mme Poirier Chevallier

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2021/079

OBJET : Vote du budget supplémentaire 2021 – Budget annexe de la zone d'activité de Poilly-lez-Gien

Vu l'instruction comptable M14,

Le budget supplémentaire est un acte d'ajustement et de report. Il permet de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif ainsi que d'intégrer dans les budgets locaux les résultats de l'année précédente (excédents, déficits...) dégagés par le compte administratif adopté avant le 30 juin et les restes à réaliser.

Pour la section de fonctionnement, la section s'équilibre au montant de 906 871,68 € en dépenses et en recettes.

Pour la section d'investissement, la section s'équilibre au montant de 1 333 256,86 € en dépenses et en recettes.

Sur avis favorable de la commission finances du 8 juin 2021,

Sur avis favorable du Bureau du 11 juin 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOPTÉ** le budget supplémentaire 2021 du budget annexe de la zone d'activité de Poilly-lez-Gien.

Pour extrait conforme,
à Gien, le 5 juillet 2021

Le Président,
Francis Cammal

Certifiée exécutoire,

*Les formalités de publicité ayant été
effectuées le 2 juillet 2021*



The image shows the official seal of the Communauté de Communes de Poilly-lez-Gien. The seal is circular and contains the text 'Communauté de Communes de Poilly-lez-Gien' around the perimeter. In the center, there is a coat of arms featuring a castle tower. Below the coat of arms, the text 'LE LOIRET' is visible. A large, stylized blue ink signature is written across the seal.